

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI

S/C de Monsieur le Ministre de l'Éducation  
Nationale  
KIGALI

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous transmettre mon rapport de mission effectuée à Antananarivo du 19 septembre au 6 octobre 1979 sur le séminaire relatif aux "Approches et Stratégies de la réforme de l'éducation liée au développement rural".

Ce séminaire, au cours duquel le Rwanda a participé très activement en assurant notamment les fonctions de 1er Vice-Présidence, revêt un cachet particulier dans la recherche des voies et moyens pour réaliser une intégration de l'école au développement spécialement dans nos pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est qui traversent actuellement une étape décisive dans ce domaine.

Les recommandations adoptées à l'issue des travaux montrent l'importance que le séminaire attache à l'échange d'expériences entre les pays représentés et le rôle que doivent jouer les organismes d'aide dans le cadre du développement rural conçu à partir de l'éducation. C'est pour faciliter le suivi du dit séminaire que ces recommandations sont de deux ordres :

- celles s'adressant aux états membres de la sous-région
- celles s'adressant aux organismes spécialement les organismes spécialisés des Nations -Unies.

Je saisis cette même occasion pour souligner à Votre Excellence, l'accent mis au cours du séminaire sur la mise en place d'un organisme permanent de concertation, de coordination et de programmation embrassant les secteurs de développement national concernés par ce problème de l'éducation; cela permet au niveau des services techniques de travailler en tenant compte des programmes établis au niveau de tous les départements,

.../...

de contrôler la mise en application d'une façon globale et intégrée des décisions prises et de développer les contacts et les échanges entre les pays de la sous-région.

En Vous en souhaitant bonne réception, je Vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

NKUNDIYEZU Alphonse  
Chef de Bureau  
Division de la Réforme Scolaire  
et du Recyclage du Personnel.-

Copie pour information à :

-Monsieur le Secrétaire Général  
du M.R.N.D.  
KIGALI

-Monsieur le Ministre (TOUS)  
KIGALI

✓ -Monsieur le Président de la Commission  
Nationale Rwandaise pour l'UNESCO  
KIGALI



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Séminaire Sous-Régional

" APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME  
DE L'ÉDUCATION LIÉE AU DÉVELOPPEMENT  
RURAL "

(ANTANANARIVO 24 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE 1979)

RAPPORT DE MISSION

Présenté par

MKUNDAYEZU ALPHONSE.

SEMINAIRE SOUS-REGIONAL SUR  
" APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME  
DE L'EDUCATION LIEE AU DEVELOPPEMENT  
RURAL" (DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE  
1979)

---

SOMMAIRE

Horaires.....	2
Rapport : Séance inaugurale.....	4
Première séance de travail.....	5
Adoption de l'ordre du jour.....	5
L'Education intégré au développement rural.....	6
Expériences des Etats Membres de la Sous-Région.....	9
Principes pédagogiques.....	17
Education en milieu rural, éducation en milieu urbain.....	19
Educateur : sa formation .....	20
son rôle	
les implications financières	
Le rôle de la communauté.....	21
La langue d'enseignement .....	24
Moyens audio-visuels, relation coût-efficacité.....	26
Problème de financement ; économie et éducation.....	27
La coordination.....	30
Recommandations.....	32
Observations.....	35

Annexes

Annexe I : Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base.....	I
Annexe 2 : Allocution de Monsieur Pierre RAKOTOMALALA de l'UNESCO à l'ouverture du Séminaire.....	5

SEMINAIRE SOUS-REGIONALE UNESCO  
"Approches et Stratégie de la réforme de  
l'éducation liée au développement rural"

ORDRE DU JOUR

Lundi 24 septembre

- 9h : Ouverture officielle par le Président de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO
- 11h : Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour
- 14h 30 : Education liée au développement rural par M.P. RAKOTOMALALA

Mardi 25 septembre

- 9h : Quels sont les principes pédagogiques de l'éducation liée au développement rural à la lumière des expériences des états membres de la sous-région ?
- 14h 30 : "

Mercredi 26 septembre

- 9h : Education en milieu urbain et éducation en milieu rural
- Objectifs
  - Similitudes
  - Différences ( s'il y en a )
- 14h 30 : L'éducateur
- Son rôle
  - Sa formation
  - Conséquences financières

Jeudi 27 septembre

- 9h : Le rôle de la communauté
- 14h 30 : Visite du Palais de la Reine à Antananarivo

.../...

Vendredi 28 septembre

- 9h : Langue d'Enseignement  
14h 30 : Faut-il utiliser les moyens audio-visuels ?  
relation coût-efficacité

Samedi 29 septembre

- 9h : Comment résoudre le problème du financement ?  
L'éducation et l'économie  
14h 30 : Visite Miadampahonina

Lundi 1er octobre

- 9h : Comment mener la coordination pour assurer un  
maximum d'efficacité ?  
14h 30 : Examen du rapport

Mardi 2 octobre

- 15h : Clôture

SEMINAIRE SOUS- REGIONAL SUR  
"APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME DE L'EDUCATION  
LIEE AU DEVELOPPEMENT RURAL"  
(DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 1979) ORGANISE PAR LA  
COMMISSION NATIONALE MALGACHE POUR L'UNESCO EN COOPE-  
RATION AVEC L'U.N.E.S.C.O.

R A P P O R T

1. En exécution du programme de l'U.N.E.S.C.O. tel qu'approuvé par la Conférence Générale à sa 20<sup>e</sup> session, un séminaire sous-régional ayant pour thème : "Approches et Stratégies de la Réforme de l'Éducation liée au développement rural" s'est tenu au centre de formation Fokonolona de Moibahoaka à Antananarivo du 24 septembre au 2 octobre 1979, sous la présidence de Son Excellence M. Théophile ANDRIANOELISOA, Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Éducation de Base, Président de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO.
2. Ont participé à ce séminaire les représentants des pays membres de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ci - après : Burundi, Madagascar, Maurice, Mozambique, Rwanda et Seychelles.  
La Tanzanie qui avait été invitée à participer au séminaire ne s'est pas fait représenter.  
La Commission Nationale Rwandaise pour l' UNESCO s'est fait représenter dans les travaux de ce séminaire par Monsieur NKUNDAYEZU Alphonse, chef de bureau chargé de la Réforme Scolaire et du Recyclage du Personnel au Ministère de l'Éducation Nationale conformément à l'ordre de mission N° 1537/OI.04 lui délivré par Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise en date du 17 septembre 1979.  
La délégation rwandaise a quitté KIGALI le 19 septembre et est arrivée à Antananarivo le 20 septembre 1979. Cela lui a permis notamment d'assister à la réunion préparatoire au séminaire avec les délégués des autres pays au cours de laquelle ont été discutés l'ordre du jour, la méthode de travail et tout autre point relatif au séminaire. Le retour dans le pays prévu initialement le 5 octobre ne s'est réalisé que le 6 octobre 1979 compte tenu du changement intervenu dans les correspondances aériennes.
3. L'UNESCO était représenté par M. Pierre RAKOTOMALALA, du Secrétariat de l'UNESCO.

SEANCE INAUGURALE

4. Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO a présenté brièvement les raisons et les objectifs du séminaire.
5. M. Pierre RAKOTOMALALA, représentant le Directeur Général de l'UNESCO, a souligné dans son discours l'importance du développement rural comme philosophie du développement: "l'éducation devrait prodiguer les connaissances mais aussi les valeurs et les aptitudes qui permettraient de valoriser et de promouvoir le développement rural et partant national" .

Il estime que le caractère multidimensionnel du développement rural intégré exige une étude sérieuse et une politique d'action clairement définie.

.../...

Le texte de son allocution figure en annexe.

6. Le séminaire a été officiellement ouvert par M. Théophile ANDRIANOELISOA, Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de base, Président de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO, en présence de M. SIMON Pierre et Georges RUPHIN, respectivement Ministre du Développement Rural et de la Réforme Agraire et Ministre de l'Information, de l'Animation Idéologique et des Relations avec les Institutions, et de M. GAGOURIS, Représentant-Résident du Programme des Nations - Unies pour le Développement à Madagascar. Le texte de l'allocution du Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement de Base figure en annexe du présent rapport.

#### PREMIERE SEANCE DE TRAVAIL

7. Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO a invité le Délégué du Rwanda à présider l'élection du bureau. Sur proposition du Délégué de l'Ile Maurice, le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO, M. Hugues RAHARIANANTSOA a été élu Président du séminaire par acclamation.
8. Les délégués ont ensuite élu les autres membres du Bureau :  
1er Vice-Président : M. Alphonse NKUNDAYEZU (Rwanda)  
2e Vice-Président : Mlle Jennita WIRTZ (Seychelles)  
Rapporteur : M. Daniel BITAGOYE (Burundi)

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité avec un amendement remplaçant à l'ordre du jour du mercredi 26 septembre 1979 "le rôle de l'enseignant: rôle pédagogique, sa formation, conséquences financières", par "l'éducateur : son rôle, sa formation, conséquences financières".
10. Par ailleurs, la méthode de travail suivante a été retenue : à l'exception du point à l'ordre du jour du mardi 25 septembre 1979, chacun des autres points sera présenté par une brève introduction; celle-ci servira de base aux échanges de vue auxquels procéderont les délégués.



## II. L'EDUCATION INTEGREE AU DEVELOPPEMENT

### RURAL

Par M.P. RAKOTOMALALA, Représentant  
du Directeur Général de l'UNESCO

---

Dans son exposé, M. RAKOTOMALALA a d'abord parlé tour à tour de l'Education, du Développement rural et de l'intégration. Il a ensuite présenté une méthode d'approche et des exemples d'intégration entre Education et Développement Rural. Il a notamment cité, à ce propos, les projets pilote sur le rôle de l'Education dans le Développement Rural mis en oeuvre avec l'aide de l'UNESCO, au Pérou, en Ouganda, au Pakistan et en Irak à raison donc d'un pays par grande région géographique.

En définissant l'éducation, le conférencier a distingué sinon dissocié celle-ci de l'enseignement tel qu'on l'entend quand on parle de "système d'éducation".

L'éducation d'après son étymologie rend apte à évoluer dans la société sans l'aide d'autrui. Elle émane de la société qui la crée. Elle existe par et pour la société. Elle est donc une fin pour chaque membre de la société mais elle est aussi le développement, la survie, le progrès de cette société : Une définition donc très large de l'éducation axée sur l'homme. Cette éducation signifie pour l'homme :

- connaissance ou savoir ;
- aptitudes ou savoir faire;
- comportement ou culture.

Mais aussi toute l'infrastructure telle les structures et les rouages d'un système d'une part, et l'encadrement y compris les éducateurs et le personnel de gestion d'autre part.

Une définition comparable est connue au développement rural dont l'homme est à la fois agent et finalité.

Elle s'appuie sur l'agriculture comme l'éducation sur l'enseignement; mais en même temps il s'en distingue nettement :

L'agriculture n'est que l'une des composantes du Développement Rural; Au même titre et à divers points de vue figureraient l'environnement, l'infrastructure rurale, les communications et le transport, le génie rural etc....

S'agissant des populations rurales et donc de l'homme, interviennent aussi des objectifs de caractère vital tels la santé, l'hygiène, la nutrition mais aussi dans l'ensemble le bien-être, les loisirs dans le cadre de vie rural. Dans ce sens, le développement rural qui est d'abord perçu comme un programme imposé par les données concrètes par le potentiel existant et les besoins des populations ( 65 à 90 % de ruraux ), devient une philosophie du développement.

Intégrer l'éducation au développement rural c'est assigner à l'éducation des objectifs de développement rural. Cela ne signifie pas que tout le système d'éducation devrait être consacré au développement rural. Un thème complémentaire pourrait être par exemple celui des stratégies en matière d'Emploi et de Formation, notamment en milieu urbain.

.../...

Dans ce sens, l'intégration viserait à définir les besoins et les programmes en fonction des données de l'emploi. Sinon, les efforts pourraient conduire au chômage du fait d'inadéquation.

Intégrer l'éducation au développement rural, c'est faire de celle-là une composante, un agent ou un promoteur de celui-ci.

L'éducation devrait dans ce sens assurer la promotion de la société rurale et former ses membres à s'y adapter.

L'adaptation de l'éducation de l'enfant, des jeunes, des femmes devraient tenir des données et des problèmes spécifiques du milieu rural: grandes distances, dispersion de la population, insuffisance d'enseignants en qualité et en quantité, effet négatif des croyances et traditions, parents pauvres et non instruits, loisirs limités dans le cadre de vie rural.

Inversement, le milieu rural avec ses caractéristiques spécifiques: environnement naturel riche et varié, cadre de vie associé à de grands espaces, réservoir de culture traditionnelle, devrait influencer sur l'éducation dans toute la mesure du possible.

Le maître devrait être formé, vivre et travailler en parfaite harmonie avec ce milieu, ses populations, ses notables, les parents, mais aussi avec le mode de vie ambiant.

Inversement toute la société rurale devrait lui venir en aide dans l'accomplissement de sa tâche. Les techniciens mais aussi administrateurs, artisans et autres agents de formation (animateurs, vulgarisateurs, moniteurs) devraient y contribuer par des cours, des séances de démonstration, par l'illustration des théories, par des exemples concrets et pratiques de la vie rurale (santé, nutrition, construction, agriculture, l'élevage ect...)

Les parents, et d'une façon générale, les membres de la communauté peuvent, même s'ils ne sont pas très instruits, apporter leur concours dans les travaux physiquement éprouvants de production scolaire. -Ceux-ci peuvent à leur tour bénéficier de cours d'alphabétisation et des cours d'éducation d'adultes dans les locaux de l'école, en dehors des heures de classe -Ils peuvent y organiser des activités communes avec les enfants (loisirs, manifestations culturelles ou sportives).

L'école s'ouvre au milieu rural par l'effort de tous ordres y compris la conception et la construction de l'école et la coopération de tous. Elle s'ouvre aussi par le fait que l'éducation peut se prodiguer en dehors des locaux de l'école dans les champs, les bois, les rivières, les villages, les marchés, les foyers, les ateliers d'artisans. Cela suppose un lien infrastructurel, organique et fonctionnel entre écoles et milieu rural, des rapports de synthèse entre éducateurs et populations rurales mais aussi entre l'environnement et les programmes.

Ce dernier exemple d'intégration s'exprime en termes de :

1°/ - matières et de programmes

2°/ - d'enseignement et d'utilisation systématique des ressources de l'environnement en science et en technologie, les mathématiques s'inspirent des données du milieu rural qu'elles aident de ce fait à connaître et maîtriser. Des thèmes de caractère global (ex. sur un marché, une coopérative, des travaux des champs -) peuvent associer plusieurs matières, à la fois géographie, histoire, instruction civique, sciences naturelles, arithmétique, gestion et comptabilité - A l'intérieur d'une même matière comme l'agriculture, on peut accroître sa culture scientifique, réaliser un programme de production et étudier des thèmes relatifs à la nutrition et à la santé.

.../...

La conception de cette intégration de l'éducation au développement rural peut paraître théorique et sa réalisation opérationnelle poser des problèmes nombreux. Les exemples de tentatives, d'erreurs et de succès ont été donnés par le conférencier - En Ouganda, (pays hôte de l'un des projets - pilote mentionné plus haut) les jeunes ont prolongé certaines de leurs activités de production ou de fabrication à leur foyer respectif et dans certains cas, ceux-ci se sont installés à leur propre compte.

Un résultat spectaculaire a été le changement des esprits en faveur d'une occupation en milieu rural par opposition à l'attraction des villes.

Les programmes scolaires associant étroitement le travail productif, l'investigation et la culture scientifique voire l'invention de procédés ou de technologie d'enseignement ont été mis sur pied. Une grande variété d'activités a été menée à bien, utilisant systématiquement : 1°) - les locaux

2°) - les terrains et le milieu

3°) - des récipients

ainsi des pots, boîtes de conserve vides, des cageots ont servi à expérimenter des cultures et de nombreuses études de spécimens.

Dans la plupart des cas, c'est tout le système d'éducation qui est ainsi mis en cause. Ceci apparaît dans l'enseignement, le rôle des maîtres, la conception des programmes, la construction des écoles, la coordination avec les communautés et les autres services de développement. Par-dessus tout, elle réalise une dialectique difficile entre, d'une part, la prise en compte des ressources, des caractéristiques, en un mot de la spécificité du milieu rural d'une part, l'intégration dans le système national d'autre part - Cette éducation ne doit pas en effet se cantonner au milieu rural ou former uniquement pour ce milieu. Elle est aussi formation au niveau national et formation à la fois spécifique et universelle par le fait qu'elle confert connaissance et aptitude. A aborder le milieu et la société. En d'autres termes, l'esprit est formé à une méthodologie sur l'étude et l'adaptation au milieu qui se trouve être en l'occurrence, rural.

EXPERIENCES DES ETATS MEMBRES DE LA SOUS-REGION  
DE L'AFRIQUE DE L'EST

MADAGASCAR.

1. La réforme de l'enseignement vise à former les jeunes en tenant compte des réalités nationales en se basant sur la pédagogie socialiste mettant l'accent sur :

- l'éducation idéologique
- la liaison de la théorie et de la pratique
- l'éducation permanente.

Les principes devant guider l'éducation sont :

- la démocratisation
- la décentralisation
- la malgachisation

Les implications de la mise en place du nouveau système sont de plusieurs ordres. On peut citer notamment :

a) Infrastructure:

- construction des locaux par les collectivités
- mise en place des coopératives socialistes scolaires

b) Enseignants:

- institution du service national obligatoire :
- intervention des artisans locaux et d'autres techniciens travaillant dans la communauté.

2. STRUCTURE

- Le système scolaire réformé est divisé en 4 degrés correspondant à

- l'enseignement primaire N I )  
durée 5 ans )  
- le tronc commun N II ) ( Education de base  
durée 4 ans )

- le 2e cycle du secondaire N III (avec création des filières)  
durée 3 ans

- l'Université N IV : 1<sup>e</sup> cycle : 2 ans  
2<sup>e</sup> cycle : 2 ans  
3<sup>e</sup> cycle :

- A la fin de N I, ceux qui n'accèdent pas au secondaire constituent un pourcentage élevé; ils peuvent étudier encore 2 ans de formation professionnelle (FP1) avant d'être lancé dans la vie active. il en est de même à la fin de N II où on a envisagé 2 ans de FP2.

- La formation permanente devra permettre aux ressortissants de FP1 de pouvoir s'intégrer dans le système au niveau de N III ou à ceux qui terminent FP2 au niveau de N IV dans une université populaire.

3. Les coopératives socialistes scolaires ou la Révolution par la Production à l'Ecole.

Il s'agit de la concrétisation des options du Pouvoir Révolutionnaire dans le cadre d'une éducation nationale au service de la révolution.

En effet, dans le souci d'éducation et de formation, les activités productives nécessairement liées aux Collectivités décentralisées sont en voie d'être généralisées à tous les niveaux du système éducatif.

La Coopérative Socialiste Scolaire a pour objectif :

1. de former des citoyens éduqués selon les principes socialistes
2. de développer chez les élèves et le personnel de l'établissement :
  - la prise de conscience révolutionnaire qui consiste à compter sur leur propre force
  - l'esprit démocratique, l'esprit d'initiative, l'esprit collectiviste et de solidarité et le sens de responsabilité.
3. de favoriser :
  - l'intégration de l'enseignement aux activités socio-économique et culturelle de l'élève
  - l'autofinancement par le biais des activités productives
4. de solliciter et d'encourager la participation effective des Collectivités.

L'organisation de la coopérative qui est sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Éducation de Base est confiée au Comité de la Coopérative. Tous les élèves et tout le personnel de l'établissement sont membres.

Fidèle au principe "L'école pour la vie et par la vie" la coopérative socialiste scolaire doit être un reflet des coopératives socialistes implantées dans les collectivités décentralisées, tant dans sa structure que dans son fonctionnement.

4. Le Service National

L'un des moyens envisagé par la Révolution Socialiste Malagasy pour atteindre ses objectifs est la mobilisation générale de toutes les énergies disponibles par le Service National Révolutionnaire. Ce Service National Hors les Forces Armées est institué pour les diplômés de l'enseignement secondaire et obligatoire pendant une année pour ceux qui terminent le secondaire. Ces appelés travaillent dans des unités de production ou des coopératives agricoles socialistes en apportant leurs connaissances et en acquérant auprès des paysans les connaissances pratiques, les besoins et la logique paysanne nécessaires pour connaître les réalités nationales.

Ce système embrasse les secteurs de l'alphabétisation, de l'encadrement de la jeunesse, de la formation idéologique et de l'enseignement.

Au sujet précis de l'enseignement, les recrues doivent suivre, s'elles ne sont pas titulaire d'un diplôme d'enseignement, une formation initiale de 3 mois orientée vers :

- la formation pédagogique
- la formation idéologique
- la formation pratique (productions, animations, relations école-communauté.....)

avant de rejoindre leur poste d'affectation. Les formations continues leur sont dispensées tout au long de leurs fonctions par les conseilles pédagogiques et les collègues plus expérimentés.

Pour montrer l'importance de ce service dans la démocratisation de l'enseignement au cours de l'année 1978, 2477 professeurs de l'enseignement secondaire et technique, 5585 enseignants du primaire et 29 moniteurs d'éducation physique et sportive, 60 secrétaires et 7 cuisinières étaient au service national hors les forces armées dans l'enseignement public soit un total de 9158 unités.

---

BURUNDI :

L'effort de développement du pays a obligé les autorités à rentabiliser le système d'enseignement en l'adaptant aux exigences et aux réalités nationales. Ceci a conduit à la mise en place d'une éducation basée sur le développement rural.

I. STRUCTURE

- L'école primaire dure 6 ans et l'âge de scolarité est de 6 ans.
- A la fin de primaire une sélection départage les élèves en deux groupes : - une partie pour le secondaire général, technique ou professionnel
- Une autre partie pour le cycle où sont dispensés les cours polyvalents en vue de les initier à la vie active menée au monde rural.
- L'enseignement secondaire connaît un cycle du tronc commun de 4 ans à l'issue duquel les élèves peuvent s'orienter dans diverses filières compte tenu des besoins du pays et des compétences individuelles.
- L'orientation de l'enseignement technique débute directement après le primaire.
- Suivant les orientations, le cycle orienté du secondaire dure 1 à 3 ans et débouche à la vie active ou à l'enseignement supérieur qui reste ouvert même aux lauréats du domaine professionnel.

2. ORIENTATIONS.

- Depuis quelques années, il a été constaté et de là décidé de tenir compte des réalités nationales dans l'orientation et la définition des objectifs de l'enseignement.
- La ruralisation de l'enseignement primaire est actuellement le mot d'ordre assigné au bureau d'éducation rurale créé dans le but de concevoir un enseignement adapté spécialement au monde rural.
- Dans cet esprit, le Burundi se fixe comme double objectif :
  - . Kirundisation de l'enseignement primaire
  - . Intégration de l'école dans son milieu (rendre l'école communautaire).
- Pour y parvenir, il a été conçu des programmes intégrés dans le cadre des disciplines d'éveil et des disciplines instrumentales ainsi que de travaux pratiques. A ce sujet il a été institué des coopératives scolaires au niveau de chaque centre.

I. STRUCTURE.

- L'âge de scolarité est de 5 ans précédée d'un enseignement pré-scolaire
- La durée de l'école primaire est de 7 ans
- A la fin de ce cycle, une sélection permet de départager les élèves en deux parties; la 1<sup>re</sup> partie poursuit l'enseignement général ou technique de 7 ans tandis que l'autre peut suivre le collège technique junior ou l'école communautaire d'une durée de 3 ans chacun.
- L'enseignement supérieur connaît plusieurs orientations dont les principales sont:
  - Institut de Pédagogie
  - Agronomie
  - Ecole Normale etc...

2. PRINCIPES ET ORIENTATIONS:

- Le pays reste très ouvert à l'extérieur et son enseignement permet à ceux qu'il produit de s'intégrer dans les sociétés des pays étrangers. On les retrouve en Australie, Inde, Angleterre...
  - Pour cela le système éducatif reste calquer sur les pays qui accordent dans ce domaine une aide **substantielle** (bourses d'études, professeurs...)
  - L'enseignement pré-scolaire sert à compenser les lacunes de l'éducation familiale surtout pour les enfants issus des familles moins nanties.
  - L'école primaire vise la vie communautaire dans ce pays qui connaît plusieurs foyers (chinois, indien, africains, arabes.....) et dans lequel tout le monde est appelé à vivre dans la complémentarité.
  - La démocratisation de l'enseignement primaire permet de donner aux enfants toutes les chances dans la poursuite de leurs études.
  - L'école secondaire d'enseignement général ou technique prépare les enfants à accéder aux études supérieures ou d'occuper des fonctions dans le domaine technique.
  - Les écoles communautaires et les collèges techniques (junior) forment pour la vie active.
  - A partir de 1980, l'institut de Pédagogie pour la formation des enseignants du secondaire et l'école normale pour la formation de ceux du primaire vont fusionner; le collège technique junior et l'école communautaire connaîtront le même sort pour former des centres vocationnaires.
  - Il est à signaler qu'à la fin de l'école primaire, certains élèves deviennent des apprentis dans des petites industries villageoises (vannerie, travaux de bois, de cuir..., la couture...) qui sont disséminées dans toute l'île.
  - Les réajustements réguliers des programmes compte tenu des avis des inspecteurs et des utilisateurs permettent à l'enseignement de se tenir à jour de l'évolution des sciences et des techniques.
-



MOZAMBIQUE.

I. STRUCTURE:

- L'âge de scolarité est de 6 ans précédée d'un cycle préscolaire qui n'est pas généralisé dans tout le pays.
- L'école primaire d'une durée de 6 ans est divisée en deux cycles de type 4 + 2. A la fin de la 4<sup>e</sup> année, une partie poursuit l'école primaire, l'autre suit les cours du soir dans le domaine professionnel. A la fin de l'école primaire, une sélection départage les élèves en deux contingents: l'un pour suivre les études secondaires d'une durée de 5 ans tandis que l'autre fréquente les cours professionnels (cours du soir).
- Les filières s'ouvrent dès le début du secondaire dont certaines conduisent à l'université.
- Le système connaît une forte déperdition et il est à espérer que l'amélioration pourra se faire grâce aux nouvelles méthodes d'enseignement<sup>et</sup> à la sensibilisation des enseignants quant à leur conscience professionnelle.

2. Principes et PRIORITES en matière d'éducation.

- Les principes fondamentaux qui guident l'enseignement prennent origine dans la lutte armée pour l'indépendance nationale:
    - . libérer l'homme et favoriser l'initiative
    - . lutter contre l'impérialisme pour la construction d'une société nouvelle.
    - . lier l'école et la production, la théorie et la pratique, l'école et la communauté.
    - . vivre, produire, travailler collectivement.
  - Le Gouvernement en matière d'enseignement s'est fixé comme objectif par ordre de priorité:
    - . alphabétisation et éducation des adultes
    - . enseignement technique et professionnel
    - . enseignement général
  - Les écoles ont été nationalisées depuis l'indépendance et c'est le parti qui donne l'orientation générale à suivre.
  - L'école doit appartenir à la communauté et les éléments en formation doivent être des producteurs et non seulement des consommateurs.
-

RWANDA

Après l'exposé sur les inconvénients et la structure de l'ancien système, la description du système réformé a été faite, son historique ainsi que les principes qui ont guidé les autorités à mettre en place ce système :

- adapter l'école aux réalités nationales
- revaloriser le travail manuel et le travail bien fait
- développer l'esprit de recherche
- utiliser notre langue maternelle
- rentabiliser l'école: finaliser les cycles de formation
- améliorer les connaissances de notre culture
- habituer les enfants à la vie communautaire
- développer le milieu rural.

L'école doit former l'enfant à devenir :

- un citoyen utile à la Nation
- conscient de ses responsabilités
- un producteur compétent dans divers secteurs du développement

Les moyens pour y parvenir sont nombreux. Parmi eux on peut citer :

- les efforts de tous : communauté : construction des écoles  
frais de scolarité etc.....
- commune : paiement de la main-d'oeuvre  
transport des matériaux.....
- Etat : fourniture des matériaux importés  
aide aux communes pauvres etc....

- utilisation du Kinyarwanda qui représente l'identité du peuple
- la promotion automatique facilitera la scolarisation d'un grand nombre d'enfants,
- le renforcement des services centraux spécialement ceux chargés de la planification et des programmes ( les bureaux pédagogiques de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire).
- la mise en place des services de recherche au niveau de la langue nationale ( termes propre, lexicque.....). Sur ce point, on peut noter l'opérationnalisation de l'Académie Rwandaise de Culture qui reste à restructurer et la mise à la disposition du public des résultats des recherches linguistiques sur le Kinyarwanda réalisées au sein de l'I.N.R.S.
- le recyclage des cadres administratifs et pédagogiques et des enseignants
- la création des Ecoles Normales Techniques et des Ecoles Normales Rurales.

SEYCHELLES

I. STRUCTURE.

Le système scolaire seychellois n'a pas connu de réformes fondamentales mais le souci de l'adapter aux réalités du pays est l'un des préoccupations des autorités. La structure actuelle est la suivante :

- l'école primaire dure 6 ans
- le cycle de l'enseignement secondaire est de 2 ans à la fin duquel les élèves sont divisés en deux parties compte tenu de l'infrastructure existante :
  - . la 1e partie, majoritaire, passe dans les écoles spécialisées
  - . la 2e partie fait une classe de 3e année du secondaire.
- A l'issue de la 3e année, ceux qui se distinguent doivent encore faire deux ans avant de commencer des orientations terminales d'une durée variable débouchant à la profession. Les autres entrent aussi dans des écoles spécialisées et sont orientés vers les différents métiers.
- l'enseignement secondaire privé, très développé, ouvre la voie aux études supérieures et universitaires.

2. PREOCCUPATIONS ACTUELLES:

Après "la libération" du pays en 1977, il a fallu faire face aux problèmes de l'éducation:

- la nationalisation de tout le système d'enseignement permettra à tous, même aux enfants des moins nantis, d'avoir des chances d'accéder à tous les niveaux d'enseignement, seul l'élément "intelligence" entrant en jeu.
  - La codification de la langue maternelle "le créole" permet déjà son utilisation à l'école qui reste actuellement dominée par le français et l'anglais.
  - le pays manque actuellement de maîtres à tous les niveaux et la distance entre les îles crée le problème de communication pour permettre à tous les enfants même ceux qui sont sur des îles peu habitées de fréquenter des classes se trouvant sur celles qui connaissent une forte concentration de la population.
  - le programme d'alphabétisation est récent mais il manque des encadreurs (40,2% de la population est analphabète).
-

III. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE L'EDUCATION LIEE  
AU DEVELOPPEMENT RURAL A LA LUMIERE DES EXPERIENCES  
DES ETATS MEMBRES DE LA SOUS-REGION.

---

- I. Les exposés des différents pays ont fait ressortir la nécessité de s'assurer un système d'enseignement adapté aux réalités et aux besoins nationaux.
2. Tous les délégués se sont accordés à reconnaître que ce nouveau système d'éducation doit être orienté surtout vers le développement rural.
3. Certains délégués estiment que les principes pédagogiques doivent répondre aux exigences de cette nouvelle conception éducative qui vise l'épanouissement de l'individu, l'ouverture de son esprit aux réalités qui l'entourent et, par voie de conséquence, son adaptation aux changements dans le temps.
4. Nonobstant l'éducation ne cesse pas d'avoir pour objectif le développement de la Nation.
5. Un délégué a insisté sur le fait que l'élève doit participer à sa propre formation par l'observation, l'analyse et la synthèse. Il doit être formé à la pensée scientifique pour pouvoir établir des hypothèses, expérimenter pour ensuite déduire, appliquer et produire.
6. Tous les délégués ont souligné qu'il est important de lier étroitement théorie et pratique.
7. Certains délégués ont estimé que les différents niveaux d'enseignement devraient être finalisés sans perdre de vue l'intégration de l'enseignement technique et enseignement général dans le souci de satisfaire les besoins en cadres, qu'il s'agisse des cadres moyens ou des cadres supérieurs.
8. Certains délégués ont souligné l'importance de l'utilisation des langues nationales comme langues d'enseignement et comme langues de travail pour la réalisation de l'identité culturelle.
9. Un délégué, tout en mentionnant la diversité des langues et dialectes locales, a fait valoir que la langue du colonisateur qu'ils utilisent n'est qu'un instrument leur permettant de réaliser l'unité du pays avec pour objectif le développement national.
10. Pour un certain nombre de délégués, l'enseignement doit être nationalisé et doit avoir pour objectifs servir le peuple, récupérer et dynamiser la culture nationale, la lutte contre l'aliénation culturelle et rapprocher l'école et la communauté.
- II. Certains délégués ont estimé que, pour sortir de son isolement et jouer un rôle efficace dans le milieu, l'école doit créer des structures qui lui permettent de lier ses actions avec la communauté notamment en introduisant dans l'enseignement l'agriculture, l'élevage, les travaux de cuisine, l'artisanat ect...

.../...

- I2. Deux délégués ont fait remarquer que par la médiation de l'enfant, l'école doit aider à faire fructifier l'exploitation familiale, et à diffuser la pratique de l'hygiène.
- I3. Les délégués se sont accordés à l'unanimité que l'école doit favoriser le développement harmonieux de l'individu en lui faisant acquérir des aptitudes et des attitudes positives envers le travail manuel et les actions collectives, les possibilités d'adaptation aux changements dans le temps et dans l'espace en vue de son bien-être et celui de ses semblables.

IV. EDUCATION EN MILIEU RURAL, EDUCATION EN MILIEU URBAIN

Sujet introduit par la délégation du MOZAMBIQUE

I. L'expérience mozambicaine :

I.1. D'après la ligne politique générale, l'éducation et la culture sont au service de la masse tout en combattant l'héritage du colonialisme, à savoir l'analphabétisme, l'ignorance et l'obscurantisme. Une vision scientifique du monde doit être donnée conformément à une idéologie de type matérialiste et collective.

I.2. Priorité est accordée, compte tenu de la conjoncture, à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes, à la formation et à l'éducation des enfants, aux cours dans les usines, coopératives et villages communautaires.

I.3. La pénurie d'enseignants est le plus grand problème du milieu rural. Les écoles sont très éloignées des domiciles, d'où déperditions considérables. Des mesures sont prises selon les priorités ci-dessus pour pallier ces problèmes.

2. Le débat général :

Les points de vue et idées des délégués, une fois regroupés, se résument comme suit :

2.1. Les objectifs de l'éducation sont les mêmes en milieu rural et en milieu urbain.

2.2. Toutefois, il faut essayer de découvrir les disparités qui peuvent influencer les niveaux et voir comment y remédier. Pour ce faire, on doit procéder à l'analyse des deux milieux :

- le comportement des gens
- le degré d'alphabétisation, et d'éducation en général
- la forme d'habitat, l'environnement
- l'infrastructure

2.3. Nécessité de définir la voie du développement et d'appréhender les réalités de chaque milieu de façon à concevoir une éducation qui en tienne compte mais qui doit aussi s'intégrer au contexte national. Tout comme le développement rural s'intègre au contexte du développement global de la nation.

V. L'EDUCATEUR :

SA FORMATION , SON ROLE , LES IMPLICATIONS FINANCIERES

-----  
Point à l'ordre du jour présenté par la  
délégation malgache  
-----

I. Rôle de l'éducateur :

Le rôle de l'éducateur actuel comporte plus d'exigences que celui de l'époque coloniale et néocoloniale.

Entre autres attributions, il doit diriger et animer le travail pratique, le travail collectif aussi bien à l'école qu'au sein de la communauté. Il doit être disponible pour tous.

Sa formation doit répondre à son rôle qui consiste à promouvoir et améliorer.

2. Conséquences financières, compte tenu des limites des ressources financières:

- La Communauté participe entre autres à la construction des écoles.
- L'école elle-même participe aux frais de fonctionnement mais la plus grande partie des dépenses est supportée par l'Etat.

3. Le débat général s'est instauré autour des questions ci-après :

- la nécessité d'examiner la fonction de l'éducateur, fonction qui est ingrate parce que sousestimée alors que l'on tend à lui confier des responsabilités de plus en plus polyvalentes et de plus en plus grandes.
- il y a des options à faire :
  - dans le cadre d'une planification nationale, compte tenu d'une conjoncture donnée, il faut s'assigner un certain nombre de priorités
  - l'effort d'adéquation devrait primer celui qui vise l'expansion quantitative; pour cela, il faut viser l'amélioration de la qualité de l'éducation.
- + Chaque citoyen a sa part de responsabilité dans les efforts nationaux d'éducatifs. Il y a lieu de lui faire prendre conscience de ses responsabilités et de l'aider à les remplir efficacement.
- L'éducateur est un un citoyen qui se situe à la convergence de la société et de la nation. Il convient de le mettre en mesure de fonctionner en " osmose" avec la société et la communauté.
- N'étant plus le seul détenteur du savoir, le maître doit faire appel aux techniciens. Il faudrait alors qu'il sache quand, pourquoi et comment il doit faire appel à ceux-ci.

VI. LE ROLE DE LA COMMUNAUTE

I. Point de l'ordre du jour introduit par la délégation des Seychelles

I.1. Dans un bref historique de l'éducation aux Seychelles, la présentatrice signale que l'éducation n'avait jadis aucune incidence sur la vie de la population. Celle-ci ne se sentait pas du tout concernée. Les enfants qui allaient à l'école n'apprenaient rien de la terre et de la production.

Or, le souci des parents est que leurs enfants une fois devenus grands puissent les aider à produire. Aussi, par la suite, l'école est -elle devenue l'école de la communauté.

L'école seychelloise est ouverte à la communauté. Après les cours destinés aux enfants, des cours d'alphabétisation d'adultes y sont donnés; les techniciens y dispensent des travaux pratiques, à titre bénévole; des visites d'ateliers d'artisans sont effectuées par les classes.

I.2. Relations école / communauté

Alors que la communauté prend en charge la construction des bâtiments scolaires, le gouvernement accorde des aides financières.

En un mot, la communauté doit contribuer à la formation des élèves car le maître a cessé d'être celui qui sait tout.

2. Faits saillants des délibérations.

2.1. " La communauté "

Le besoin a été ressenti de définir l'entité communautaire. Compte tenu des options d'ordre politique et éducationnel des pays respectifs un long échange de vues a abouti aux définitions ci-après :

. La "communauté " représente des personnes qui sont groupées par le parti, les organisations de masse, le gouvernement et qui gravitent autour des mêmes activités socio-économiques, politiques etc...

. La "communauté" est un ensemble d'individus ayant des buts communs et des intérêts communs qui gravitent autour de certaines institutions.

. La communauté est un ensemble de personnes ayant en commun une même forme d'éducation.

. La communauté est une collectivité décentralisée. C'est une entité de base politique, économique et socio-culturelle.

.../...



- . La "communauté" est un groupe de personnes ayant les mêmes aspirations qui s'organisent pour satisfaire leurs besoins.
  - . La "communauté" est un ensemble de personnes ayant des intérêts communs, s'organisant pour la satisfaction de leurs besoins, sous la direction d'un chef.
- 2.2. Le rôle proprement dit de la communauté dans les approches et stratégies de la réforme de l'éducation liée au développement.
- rural : -comment va agir la communauté ?
- avec quels moyens ?
  - la part des responsabilités ?

A noter qu'ici les interventions des délégués illustrent la situation réelle de leur pays respectif.

2.2.I. Le développement se fait toujours avec le peuple et jamais sans lui.

Or, la plupart de nos plans de développement se trouvent toujours en butte à certains obstacles dont l'obscurantisme. Pour y faire face, les stratégies à adopter pourraient être les suivantes :

- préparer les mentalités à recevoir l'information;
- s'assurer des possibilités financières;
- dans les nouvelles écoles communautaires, orienter les meilleurs éléments de façon à en faire des agents du développement;
- éviter que les démonstrations faites dans les villages soient des échecs;
- mettre à la disposition de la communauté un service d'orientation professionnelle

2.2.2. La communauté considère l'école comme sienne.

Les conseils d'éducation institués à tous les niveaux y compris national représentent la communauté et travaillent en étroite collaboration avec les éducateurs.

Face aux problèmes de financement, les établissements primaires peuvent être mis à la charge de la communauté et la participation de l'Etat se faire uniquement sous forme de subvention.

2.2.3. Rapports entre l'école et la communauté

2.3.I. L'école peut constituer au niveau secondaire un centre de développement régional. Les enseignants participent aussi aux activités de développement.

- Pendant les congés et les vacances, l'école met ses locaux à la disposition de la communauté.

.../...

- L'école enseigne à la communauté des techniques nouvelles ( pratiques alimentaires, hygiène....).
- 2.2.3.2. A son tour, la communauté a pour rôle de :
- garantir la sécurité des élèves et des enseignants;
  - sauvegarder le respect des moeurs;
  - aider au maintien et à la promotion de la culture nationale.
- 2.2.4. Cependant, le rôle que peut jouer la communauté dépend étroitement de la phase de développement à laquelle elle est parvenue. Par rapport à l'ensemble de la nation, la communauté rurale est moins instruite, moins évoluée. Et comme elle ne peut apporter que ce qu'elle a, il faudrait envisager d'autres interventions.
- 2.2.5. Aux fins de motivation, la participation de la communauté doit comprendre aussi bien la participation aux activités qu'au profit.
- . Il faut pourvoir à la fois aux intérêts de la communauté et à ceux de la nation. Il existe entre ceux-ci une zone d'intersection qui permet de déterminer les intérêts communs.
  - . Cette participation de la communauté entraîne une transformation laquelle est généralement le fait: 1° d'intérêt, 2° du leadership, 3° de l'exemple.
- 2.2.6. Quoi qu'en dise Ivan Illich dans "La société sans Ecole" - car, selon lui, l'école c'est la société - la dialectique école - communauté existe réellement.
- Il convient donc de définir la place de l'école au sein de la communauté à tous les égards :
- l'école est-elle une émanation de la communauté ?
  - ou bien la communauté est-elle une émanation de l'école ?
- Pour les pays engagés dans la voie socialiste, l'école doit être scientifiquement, un élément d'avant-garde.
- 2.2.7. En principe, les membres d'une communauté données connaissent les aptitudes et les compétences de leur propre communauté: ils savent ce qu'ils peuvent exiger de leur communauté. Ils peuvent aussi avoir recours aux services d'experts.

VII. LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

I. L'introduction du sujet par Madagascar

I.I. la malgachisation : historique

I.I.I. Depuis les origines à 1818

- existence d'une langue parlée avec des variantes régionales.

I.I.2. Dès 1818 à 1895 : période précoloniale

- mise en place des premières écoles et de la langue écrite

I.I.3. Dès 1895 à 1972 : période coloniale et néo-coloniale

- langue d'enseignement : le français

I.I.4. A partir de 1972 :

- malgachisation de la langue d'enseignement
- mise sur pied de différentes commissions chargées d'étudier la malgache commun à partir des différents dialectes
- malgachisation au niveau des établissements :
  - . au niveau primaire
  - . jusqu'au premier cycle du secondaire
  - . pour certains départements au niveau supérieur.

I.2. Les résultats de la malgachisation :

- positifs pour les élèves,
- problèmes au niveau des enseignants : nécessité de les recycler,
- réticence de certains parents.

Le malgache étant une langue très riche, nécessité de faire des recherches minutieuses car " un peuple ne pourra s'épanouir que dans sa propre langue.

2. Les différentes interventions reflètent la physionomie de toute l'Afrique, pour ce qui est des problèmes linguistiques.

2.I. Points communs :

- Recherches linguistiques
- pratique d'une ou de plusieurs langues.

2.2. Principes généraux à retenir :

I. Dans l'histoire de l'humanité, il y a toujours eu ingérence extérieure qui fait qu'on doit vivre avec les vicissitudes de l'histoire. Il faudrait néanmoins voir les choses d'une façon positive de manière à affirmer le caractère national sans nécessairement détruire l'acquis du passé.

.../...

- II. La langue d'une nation est la langue du peuple. Cette langue populaire doit prévaloir : plus on l'utilise, plus elle s'enrichit et le processus est irréversible.
- III. Cependant, le plus important est que la langue soit aussi facteur d'unification. On peut concevoir une langue d'importation à l'origine devenant langue nationale à condition de tout mettre en oeuvre pour généraliser l'usage de cette langue à tous les niveaux et surtout le territoire.
- IV. La langue est un véhicule de communication et de culture. Les assistants techniques doivent en tenir compte.
- V. S'agissant des recherches visant l'uniformisation et l'enrichissement de la langue nationale, il convient d'harmoniser les travaux à effectuer concernant par exemple le script, les consonances, l'alphabet ect...

VIII. FAUT-IL UTILISER LES MOYENS AUDIO-VISUELS  
RELATION COUT-EFFICACITE

---

présenté par Madagascar

- I. A partir d'un cas précis, celui de la Direction de l'Animation Idéologique et Economique des collectivités, il a été constaté qu'un grave problème qui se pose est celui de l'absence de l'équipement face aux besoins. Le fonctionnement se révèle déficient faute de pièces de rechange et de personnel de maintenance.
2. Points sur lesquels s'est instauré le débat :
  - 2.1. L'audio-visuel est nécessaire mais il n'est jamais indépendant, il a toujours besoin d'un soutien écrit ou oral.
  - 2.2. Le monde développé opprime le monde en développement par une main mise impérialiste de facto sur les media. Ce domaine pose des problèmes techniques et financiers qui se prêtent à l'intervention de la coopération. Il faut donc que l'audio-visuel soit un instrument de développement et de coopération et non d'oppression.
  - 2.3. L'attention des participants s'est néanmoins portée sur la nécessité de trouver les moyens de mettre au point une méthodologie nouvelle mettant en oeuvre l'audio-visuel.
  - 2.4. L'initiation à la compréhension de l'image est à faire pour en saisir toute la valeur.

IX. COMMENT RESOUDRE LE PROBLEME DE FINANCEMENT ?

L'ECONOMIE ET L'EDUCATION

---

I. Présentation du sujet par le Rwanda.

I.1. Dans cette entreprise, il ne suffit pas de définir les objectifs :  
il faut surtout planifier et mettre sur pied le programme.

Il faut prévoir : la planification qui doit tenir compte des moyens  
existants sur le double plan matériel et des ressources humaines;

- l'étude des coûts des projets et la recherche des sources de finance-  
ment.

I.2. Les principales sources de financement sont: la communauté, l'Etat  
et les aides extérieures.

I.2.1. Au niveau local, la communauté est concernée par la mise en  
place des infrastructures grâce aux travaux communautaires de  
développement et aux frais de scolarité. Les maîtres d'école,  
collaborent étroitement avec les responsables communaux et la  
production scolaire contribue en partie aux frais de fonctionnement.  
La commune de sa part intervient dans le paiement de la main -  
d'oeuvre qualifiée et dans la supervision des travaux.

I.2.2. L'Etat intervient pour soutenir les efforts des collectivités :  
frais de fonctionnement, fourniture des matériaux de construction,  
subsidés aux communes pauvres, transport.....

Le Service de Financement et de ~~Constructions~~ Scolaires, qui a été  
décentralisé au niveau de chaque préfecture, centralise les activités  
de construction scolaire dans tout le pays : conseils techniques,  
transport, surveillance des travaux, etc.....

L'imprimerie scolaire, mise sur pied, doit intervenir dans la  
production du matériel scolaire ( cahiers, livres scolaires,  
fiches .....)

I.2.3. Les aides extérieures :

Le Rwanda " compte d'abord " sur ses propres efforts. Les aides  
extérieures viennent en appui. Celles-ci sont d'ordre multilatéral -  
UNICEF, Banque Mondiale - ou bilatéral.

.../...

I.3. Il a été fait état des problèmes rencontrés dans cette entreprise et des solutions apportées. Parmi ces problèmes on peut citer :

- l'insuffisance des moyens financiers
- la mobilisation des forces locales disponibles pour participer aux activités et préserver le matériel scolaire.
- le transport de matériels
- le contrôle des chantiers
- la réticence de certains milieux internationaux
- le personnel enseignant: recyclage et formation initiale.

2. Le Rwanda considère que le problème du financement est d'autant plus aigu que l'efficacité des enseignants est loin d'être assurée. Le développement ne sera possible que dans la mesure où le système éducatif sera mis en place. Aussi, l'éducation est-elle considérée comme un domaine prioritaire spécialement au cours de cette année du démarrage de la réforme baptisée "année de l'éducation".

Cependant, au cours du débat général, les délégués ont, dans leur ensemble, reconnu les faits suivants :

- beaucoup de personnes mettent encore en doute la rentabilité de l'éducation
- bien qu'elle absorbe une très forte proportion du budget national, cette allocation demeure insuffisante.

2.1. Les discussions ont donc porté essentiellement sur la question de savoir comment parer à cette insuffisance et comment assurer le rendement optimal des ressources disponibles.

2.2. Attire d'exemples les suggestions suivantes ont été faites :

- i. dispenser à toute la population une éducation de base qui aboutirait à l'auto-suffisance ( self-reliance)
  - ii. intégrer l'enseignement général et l'enseignement technique.
  - iii. envisager le problème du financement de l'éducation qui se pose non seulement en termes d'argent mais aussi en termes de ressources d'où la mobilisation de toutes les ressources humaines, techniques et matérielles pour atteindre les objectifs aux moindre frais possibles :
- utilisation des matériaux locaux pour les constructions scolaires,  
fabrication de matériel didactique, contribution de chaque citoyen  
à un service national de l'éducation etc.....

.../...

- iv. l'établissement d'une coordination entre les différents départements dont en particulier, le plan et l'éducation mais surtout l'institution à un ~~niveau~~ supra-ministériel d'une unité de recherche et de planification.
3. L'idée n'est pas de diminuer le budget alloué à l'éducation mais d'en améliorer le rendement et de faire usage de toutes les ressources disponibles.



X. COMMENT MENER LA COORDINATION POUR ASSURER UN MAXIMUM D'EFFICACITE

Puisque les sujets des sessions antérieures conduisaient tout naturellement au sujet à l'ordre du jour il n'y a pas eu lieu d'introduire celui-ci.

Les participants ont d'emblée procédé à un échange de vues dont les idées essentielles se résument comme suit.

Tous les délégués ont reconnu que la coordination est un facteur primordial et qu'elle doit être située à deux niveaux : national et sous-régional.

I. S'agissant de la coordination au niveau national, il a été fait état des principales raisons qui freinent ou perturbent sa mise en place et son fonctionnement.

I.1. Pour certains pays, la conception, la mise en place et l'exécution des projets de développement sont sous la responsabilité d'un seul département.

Pour d'autres, la coordination est déjà amorcée : souvent, il s'agit d'une coordination "ad hoc".

Par ailleurs, les contacts sont souvent limités au niveau des seuls techniciens qui, en tant que tels, n'ont aucun pouvoir de décision.

I.2. Des solutions ont été alors proposées :

- sensibiliser tous les responsables
- renforcer la coordination,
- contrôler son application à tous les niveaux et faire des évaluations périodiques durant la mise en oeuvre des projets.

I.3. Certains délégués souhaitent que la coordination au niveau national soit assurée par un ministère ou un organisme de planification et de développement, lequel sera doté d'un personnel technique hautement qualifié dans tous les domaines. Le fait que bon nombre de pays de la sous-région ne disposent pas de ce genre de personnel ne doit, en aucune façon, freiner la mise en place de ladite coordination.

.../...

SEMINAIRE SOUS-REGIONAL UNESCO  
"APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME DE  
L'EDUCATION LIEE AU DEVELOPPEMENT RURAL"  
Antananarivo 24/9 - 2/10/1979.

- RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1

Le SEMINAIRE :

Devant la complexité et l'ampleur des problèmes posés par la démocratisation de l'Education et le souci d'améliorer les systèmes d'éducation,  
Conscient des contraintes imposées par les limites des ressources notamment financiers dans la réalisation de ces objectifs,  
Convaincu de la nécessité de renforcer davantage les mesures déjà prises pour assurer l'adéquation de l'éducation aux réalités nationales,  
Persuadé que la solidarité et la coopération des pays de la sous-région en voie de la réalisation de tels objectifs devraient être raffermissées,  
Recommande aux états membres d'assurer en coopération avec les institutions spécialisées compétentes des Nations-Unies la mise en place au plan national et au plan sous-régionale d'une structure permanente de coordination, de recherche, d'évaluation et de suivi dans le domaine de l'éducation et de ses rapports avec le développement national.

Recommandation n° 2

Le SEMINAIRE :

Constatant dans la sous-région une déficience quasi générale dans l'utilisation des moyens audio-visuels qu'il considère cependant essentielle notamment dans et en direction du milieu rural,  
Considérant que cette déficience se situe tant dans le sous-équipement de tous ordres que dans l'absence du personnel qualité.  
Fait appel à l'UNESCO et à tous les organismes d'aide compétents en vue d'assister les pays de la sous-région dans le domaine de la formation et de l'équipement,  
Propose notamment à cet effet :

1. la promotion de l'organisation de formation sur place sans pour autant exclure les stages ou les voyages d'études à l'extérieur.
2. la mise en place par les pays de la sous-région d'un mécanisme de coordination propre à assurer la pleine efficacité des services audio-visuels nationaux existants ou à créer.

Recommandation n° 3

Le SEMINAIRE :

Notant avec satisfaction la concordance de vue et le désir de promouvoir la coopération entre les pays de la sous-région Afrique de l'Est et Océan Indien,

.../...

Considérant que l'échange d'informations et d'expériences peut contribuer au renforcement de cette coopération,

Tenant compte de l'existence de NEIDA et des services déjà rendus par cette institution,

PRIE le Directeur Général de l'UNESCO d'accroître son assistance financière et l'attribution d'allocation d'études aux spécialistes de la sous-région afin de leur permettre d'étudier les expériences des pays de la sous-régions dans le domaine de l'éducation liée au développement rural.

Recommandation N° 4

LE SEMINAIRE :

Considérant que l'évaluation a un rôle essentiel dans la mise en place et la réalisation de la réforme de l'éducation liée au développement rural, Considérant l'insuffisance de personnel qualifié dans ce domaine,

PRIE le Directeur Général de l'UNESCO d'accroître les activités de formation en matière de méthodologie d'évaluation notamment en faveur des pays de la sous-région.

Recommandation N° 5

Le SEMINAIRE :

Ayant à l'esprit le fait que l'éducation non formelle complète l'éducation formelle,

Tenant compte des avantages qui en résultent tant au point de vue de l'efficacité du système que des économies réalisées,

RECOMMANDE aux pays de la sous-région d'inclure le cas échéant l'éducation permanente dans leur système éducatif accordant à chacun une seconde chance qui lui permet de parfaire ses connaissances et d'accéder ainsi aux qualifications à tous les niveaux.

Recommandation N° 6

Le SEMINAIRE :

Conscient du fait que l'éducation doit avoir pour objectif principal le développement et que le développement rural fait partie intégrante de ce développement,

Considérant que la majorité de la population des pays de la sous-région vit en milieu rural

RECOMMANDE aux pays de la sous-région qui ne l'ont pas encore fait de mettre sur pied un programme de développement rural qui donneraient consistance à la réforme de l'éducation liée au développement rural. Ceci devrait notamment faciliter l'intégration des élèves une fois sortis de l'école.

Recommandation N° 7.

Le SEMINAIRE :

Convaincu du rôle prépondérant du système des Nations-Unies dans la promotion de la coopération en vue du développement entre Nations.

.../...

Conscient de la complexité des programmes mis en oeuvre et des modalités de l'attribution de l'aide ainsi que de la diversité des compétences en cause RECOMMANDE en coopération avec les Etats de la sous-région que les Nations Unies et ses institutions spécialisées prennent des mesures permettant aux planificateurs et aux spécialistes nationaux de se familiariser davantage avec les formes d'aide et les procédures appropriées des dites organisations. Ceci peut prendre la forme de stages, séminaires, séances d'information, publication etc...

Recommandation n° 3

Le SEMINAIRE :

Constatant que les caractéristiques des pays qui forment l'Afrique de l'Est sont ceux de l'ensemble du continent, se fondant cependant sur des points, des problèmes, des soucis et des intérêts communs, dans le domaine de l'éducation liée au développement rural

Convaincu que la situation qui prévaut en Afrique de l'Est est particulièrement favorable à la coopération régionale

RECOMMANDE que soit mis sur pied par les Etats de la sous-région avec le concours des Nations-Unies et de leurs institutions spécialisées compétentes un programme sous-régional associant les pays de l'Afrique de l'Est entre eux en vue d'assurer l'adéquation et l'efficacité des mesures prises en faveur de l'éducation des populations rurales et de leur développement dans le cadre national.

OBSERVATIONS

Le Séminaire a permis aux participants de faire un tour d'horizon sur les problèmes posés par la volonté des pays de la sous-région de procéder à l'adéquation du système éducatif. Ce désir a été constaté par tous les pays représentés et considération faite des spécificités de chacun, les solutions envisagées tiennent compte des réalités nationales. Cela n'empêche de constater des traits communs qui caractérisent cette région d'Afrique et c'est cela qui justifie les rencontres de ce genre. Les résolutions issues des travaux du Séminaire sont d'un grand intérêt dans la réalisation du nouveau rôle assigné à l'éducation, celui d'être adapté au monde rural et de travailler pour favoriser son développement en permettant l'intégration de l'éducation au développement rural.

Les recommandations du Séminaire intéressent particulièrement notre pays dans le programme d'actions à mener pour adapter l'éducation aux réalités nationales spécialement liées au monde rural.

a. Mise en place d'un organe centralisateur

L'action de la réforme de l'enseignement est une oeuvre de tous et intéresse tous les secteurs de la Nation. C'est pour cela qu'il faut associer étroitement ceux-ci au travail de programmation et de coordination pour s'assurer une efficacité maximale.

Chaque département intéressé par ce travail doit établir un programme conçu dans le cadre des objectifs de la réforme et c'est à ce niveau que peut intervenir la commission proposée à la recommandation N° I du Séminaire.

Dans notre pays, il a été mis en place une commission ministérielle de la réforme de l'enseignement et son travail a guidé les responsables dans la prise de décisions relatives à la restructuration du système d'enseignement. Les contacts avec d'autres départements sont menés jusqu'ici d'une façon ponctuelle et le manque d'institutionnalisation de ces rencontres rend ce travail très compliqué. L'absence de programme de chaque ministère dans ses propres activités en vue de favoriser la réussite d'une opération de cette envergure risque d'handicaper certaines activités. La conception globale de cette action, le suivi des opérations programmées, l'évaluation des projets y relatifs .... dépassent les compétences d'un seul département car cela touche à la fois plusieurs services des différents ministères.

.../...

La gestion des produits du travail des élèves est souvent assurée par le responsable de l'école et les enfants ne sont pas impliqués dans ce travail alors que ce sont eux qui produisent.

Les expériences réalisées dans d'autres pays et à Madagascar en particulier permettent d'entrevoir un moyen d'organiser autrement la gestion dans chaque école en impliquant tous les membres qui ont assuré la production d'une façon directe ou indirecte par le canal des représentants (parent, corps enseignant, élèves....).

L'école de Miadampahonina que nous avons visité constitue une expérience vers la généralisation du système des Coopératives Socialistes Scolaires avec cette particularité qu'il s'agit d'une école secondaire encore jeune construite par la population de la région uniquement.

Le principe de la participation de tous aux décisions de l'école et particulièrement dans la gestion présente un aspect éducationnel certain en s'efforçant, par une discipline imprégnée de l'esprit collectif, de faire sentir aux élèves que la production est un des stades fondamentaux préalables à la consommation à laquelle ils ont été trop souvent habitués.

e) Les prestations dans l'enseignement:

Parmi les problèmes rencontrés dans la mise en place de notre réforme de l'enseignement, celui des enseignants, à tous les niveaux, aussi bien au point de vue quantitatif que qualitatif mérite une attention particulière.

Les étudiants en cours de formation et qui oeuvrent dans tous les secteurs du développement national doivent beaucoup à la Nation qui a investi pour leur formation ; il faudrait donc qu'il leur soit reconnaissant en admettant de consacrer bénévolement une partie de leur temps à la formation et ainsi être enrôlés entièrement ou à temps partiel dans l'enseignement. Pour y parvenir il faudrait modifier le système actuel de rémunérer les heures pour les professeurs utilisés à temps partiel : cette pratique présente un double désavantage : d'abord elle défavorise les professeurs réguliers en accordant un double traitement aux professeurs visiteurs pendant le temps qu'ils se consacrent à l'enseignement ( l'école paie et l'employeur habituel aussi), ensuite l'intéressé devrait se sentir obligé de le faire en compensation des services que la Nation lui a rendus. Il serait possible de penser à instituer en priorité le système d'accomplir un certain nombre d'années dans l'enseignement ou dans toute autre activité ayant trait à l'éducation (alphabétisation, encadrement de la jeunesse, développement rural ...) et au développement rural.

.../...

La mise en place d'un organe permanent pourrait faciliter ces opérations.

b) Programme de développement rural

La ruralisation de l'enseignement est un des objectifs de l'éducation mais dans l'opérationnalisation de cet objectif apparaît souvent un problème : comment adapter l'enseignement au développement du monde rural quand le programme de ce développement n'est pas clairement défini ou n'est pas mis à la disposition des milieux intéressés !!!

Il est nécessaire de définir l'évolution du milieu rural et de programmer son développement par des actions concrètes devant être menées dans chaque unité de production. Cette programmation doit être portée à la connaissance des personnes intéressées et tous les moyens de communication doivent intervenir pour que chaque militant sache ce qu'on attend de lui; cela doit être traduit en actes c-à-d au niveau de la population rurale il faut traduire cela sous forme des opérations à faire et non des principes. Les réunions régulières prévues dans le cadre du Mouvement Révolutionnaire Nationale pour le Développement peuvent être en partie du moins, utilisées à cet effet.

Ce système de travail peut éviter la dispersion des efforts et favoriser ainsi le développement équilibré sous tous les aspects.

c) organismes internationaux

Il a été constaté que dans la plupart des cas, les pays du Tiers- Monde ne sont pas à même de susciter des interventions spécialement auprès des institutions internationales et en particuliers des organismes spécialisés des Nations - Unies. Cela découle en général du fait que les techniciens de nos pays en général et les planificateurs en particulier ne sont pas initiés aux mécanismes de travail de ces institutions pour en retirer le plus d'interventions possibles.

Les crédits disponibles pouvant être alloués à telle ou telle opération ne sont pas utilisés faute de projet précis élaborés et soumis pour financement. C'est pour cela qu'il a été demandé aux institutions spécialisées de l'O.N.U. d'initier les spécialistes nationaux aux procédures appropriées et aux méthodes de travail des dites organisations

d) La gestion des fruits des travaux pratiques à l'école

L'importance actuellement accordée aux travaux pratiques à l'école et à l'intervention de la communauté dans certaines activités de l'école permettra d'augmenter la production et de réaliser ainsi des recettes par la vente des objets produits ou des biens récoltés.

.../...

e) La restructuration de la Commission Nationale Rwandaise pour l'UNESCO

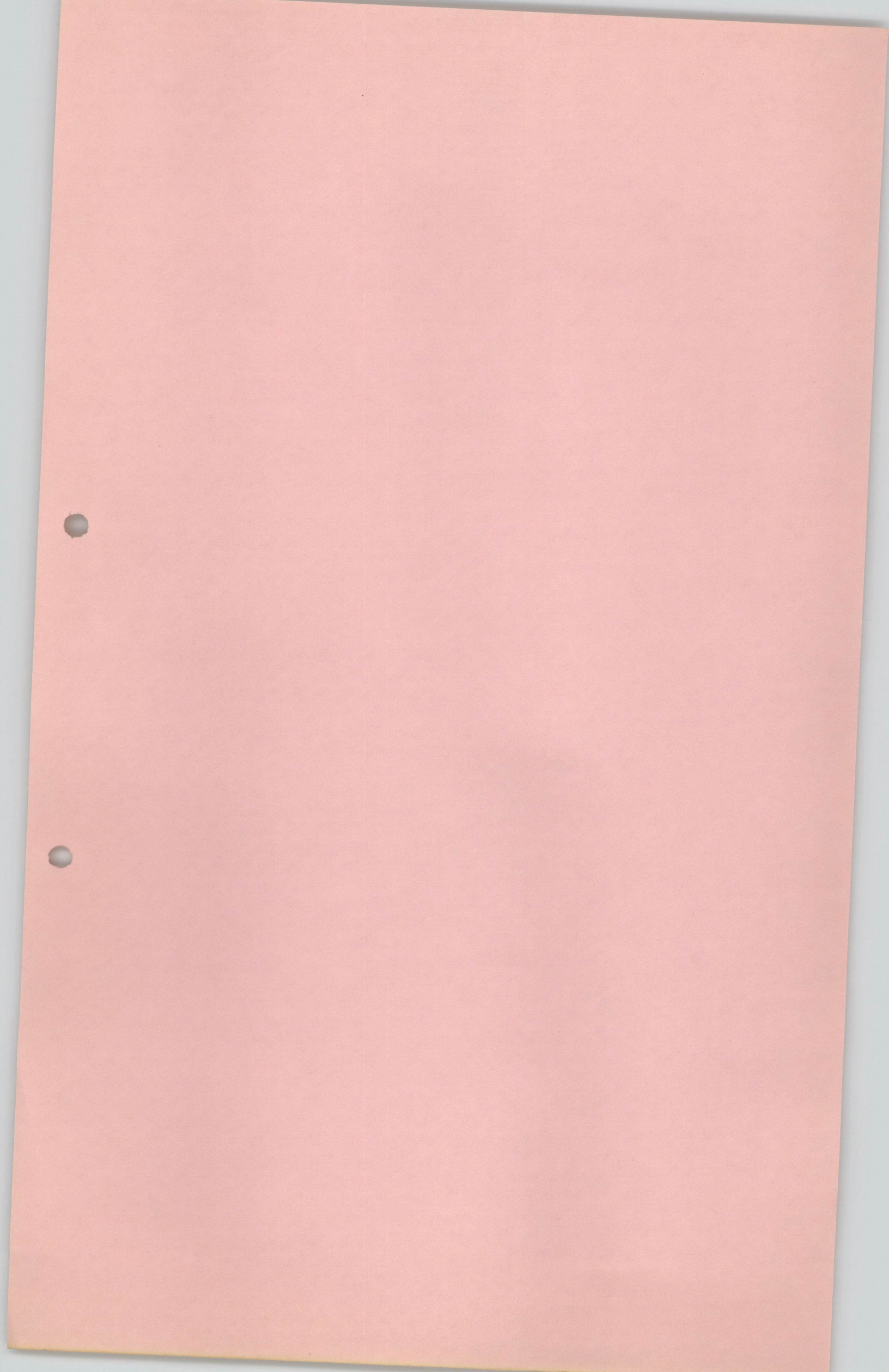
Ce service devrait notamment s'occuper des problèmes ayant trait à la coopération entre le pays et les institutions spécialisées des Nations - Unies en matière d'éducation ainsi que des contacts avec les autres commissions nationales. A ce titre elle mérite une structure administrative lui permettant d'être opérationnelle à la lumière des commissions des autres pays. Une certaine autonomie lui est nécessaire pour pouvoir réaliser les attributions qui lui reviennent.

f) Besoins de coopération sous-régionale et le suivi du séminaire.

Le séminaire a permis de constater le besoin d'une coopération au niveau des pays sous-régionaux en matière d'éducation liée au développement. C'est d'ailleurs un des moyens d'assurer le suivi de ce séminaire qui présente un intérêt certain en matière de développement rural et d'éducation. Cette coopération peut se faire de plusieurs façons: séminaires, visites d'expériences, correspondances, échange de documents ... et les organismes spécialisés de l'O.N.U. ont été priés de soutenir et de faciliter ces échanges.

Le Madagascar a, en ce qui le concerne, demandé à sa délégation aux travaux du séminaire de s'occuper du suivi du séminaire et de se réunir régulièrement sous la responsabilité de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO pour faire des propositions concrètes au Président de la dite Commission rendant opérationnelles les recommandations du séminaire.





## SEMINAIRE SOUS-REGIONAL UNESCO

"APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME DE  
L'EDUCATION LIEE AU DEVELOPPEMENT RURAL "

ALLOCUTION DE MONSIEUR ANDRIANOELISOA, MINISTRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'EDUCATION DE BASE,  
PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE MALAGASY POUR L'UNESCO

A l'occasion de l'ouverture officielle du séminaire sous-régional  
de l'UNESCO pour l'Afrique Australe et l'Océan Indien  
(24 Septembre - 2 Octobre 1979)

Messieurs les MINISTRES,  
Honorables délégués,  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une joie profonde que de pouvoir ouvrir aujourd'hui  
ce séminaire sous-régional placé sous l'égide de l'UNESCO.

Mes premiers mots seront pour dire aux honorables délégués venus de  
cette partie de l'Afrique, combien la République Démocratique de Madagascar,  
sous la haute conduite de son Eminent Dirigeant le Président RATSIRAKA, est  
heureuse de les accueillir.

Soyez les bienvenus sur le sol malagasy, Messieurs et Mesdames  
les délégués, et sachez que vous êtes ici en pays frère, dans un pays, qui malgré  
son insularité, se sent plus que **jamais** solidaire des autres pays du continent  
africain.

Le thème soumis à notre réflexion durant ce séminaire est :  
"Les Approches et stratégies de la Réforme de l'Éducation liée au développement  
rural".

Permettez-nous d'abord de formuler un certain nombre de remarques  
préliminaires concernant ce sujet brûlant d'actualités dans ce pays du Tiers-Monde.

Si tant il est vrai que le développement rural comme par le passé  
continue à être de plus en plus important sphère d'occupation de la population active  
dans les pays en développement force nous est de reconnaître qu'au risque de nous  
limiter à une étude sectorielle, il nous faut adopter une approche totalisante  
en intégrant la Réforme de l'Éducation dans la politique globale de développement  
national.

Ensuite, si "stratégie" peut se définir comme "l'art de diriger un  
ensemble de dispositions" il conviendrait au préalable de dégager les objectifs  
et principes généraux qui président à l'élaboration de ces dispositions.

Comme l'Éducation dans son sens large peut concerner différents  
domaines de la vie nationale, dans le cadre de ces réflexions, l'accent sera  
particulièrement mis sur l'Éducation de la jeunesse pour la promotion du monde  
rural. Ainsi, le thème qui nous a été proposé présente nécessairement des aspects  
multidimensionnels qu'il faudrait considérer brièvement avant d'aborder nos préoc-  
cupations du moment à savoir l'innovation de notre système éducatif en mettant en  
exergue la place prépondérante qu'occupe le Monde rural dans nos pays respectifs et  
ce, dans le sens d'un développement intégré.

Point n'est besoin de souligner que le passé historique commun des  
pays africains a entraîné la recherche d'une amélioration du niveau de vie par  
un développement économique autocentré et dynamique, ce qui exige la reconsidéra-  
tion du concept de développement trop souvent limité à suivre des modèles imposés  
par les pays du centre.

La détermination du véritable moteur du développement revient donc à transformer les anciennes structures et à dynamiser l'infrastructure économique, ainsi que la principale force productrice de la nation à savoir la masse paysanne.

A cet égard, dans le combat que la République Démocratique de Madagascar mène contre l'impérialisme, cause fondamentale du sous-développement, la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy stipule en son préface que: "Pour réaliser l'indépendance véritable, pour atteindre nos objectifs fondamentaux qui sont: le développement économique, politique, social et culturel autonome, équilibré, harmonieux; le développement d'une société juste d'où sera bannie l'exploitation de l'homme par l'homme, éradiquées toutes les formes d'injustice, d'oppression et de domination, bref, le développement intégral de tout homme et de tout l'homme; il nous faut opérer des transformations drastiques, révolutionnaires".

De tous ces efforts et s'agissant particulièrement de l'Éducation, la politique malgache s'appuie sur trois idées forces qui sont :

- la démocratisation
- la décentralisation qui est un aspect fondamental de la démocratisation
- et la malgachisation.

En effet la démocratisation de l'enseignement est pour nous une nécessité vitale, étant donné que le taux de scolarisation global n'avoisine que les 63% à l'heure actuelle, taux qui ne traduit pas réellement la différence de scolarisation entre les différentes régions du pays, entre ville et campagne.

En outre, l'objectif est conformément à la loi fondamentale portant restructuration de l'Éducation, de former des jeunes directement opérationnels.

Dans ce nouveau système, le travail productif associé à l'enseignement fondamental contribuera aux dépenses d'éducation et de formation, transition vers l'autofinancement.

Les principes généraux régissant ces objectifs sont axés sur :

- la formation idéologique: afin de "former des citoyens élevés selon les principes nouveaux du socialisme, ayant les capacités physiques, intellectuelles et morales nécessaires, et dont le savoir et les connaissances serviront effectivement au progrès de Madagascar".
- la liaison théorie-pratique qui a pour but de reconsidérer la vieille conception de la division entre travail intellectuel et manuel, origine de la division sociale du travail et partant de l'existence des classes sociales.
- la formation permanente qui doit permettre de façon constante l'approfondissement du savoir et du savoir faire à tous les niveaux, afin d'améliorer la qualification de la force de travail existante et d'élargir la base sociale consciente dans la lutte pour l'édification d'une société nouvelle.

Ces objectifs éducationnelles nous amènent à nous pencher sur l'influence réciproque de l'action éducative et du développement rural. Mais au préalable, il convient de définir la place du monde rural dans les pays en développement. Le processus historique de l'économie du Tiers Monde nous apprend en effet que le monde rural a été longtemps dominé sur tous les plans. Ce qui justifie actuellement son économie extravertie à l'origine des inégalités de toutes sortes. Pour éradiquer ces inégalités, l'éducation interviendra dans le développement rural afin d'améliorer les conditions de vie des paysans, première étape vers le développement intégral de tout homme, et de tout l'homme.

"L'éducation en milieu rural" publié par l'UNESCO souligne avec force que: "le développement rural est une condition du développement général, car il intéresse la majeure partie de 60 à 80% de la population mondiale.

A cet effet, la stratégie proposée par la charte de la Révolution Socialiste Malagasy est claire, à savoir: "prendre l'agriculture comme base et l'industrie comme moteur principal de l'économie". Sur le plan éducationnel cela se traduit par la mise en application du principe du développement intégré.

Une telle éducation aura en effet un double but: il s'agit d'abord d'un développement intégral qui par une approche interdisciplinaire, amènera une libération de l'homme nouveau au plan politique, économique et social. Mais le développement intégré suppose aussi l'intégration de l'école au milieu rural; l'action éducative associera alors l'enseignement fondamental à la formation idéologique et aux activités productives. A ce propos la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy affirme que "le développement visé par notre révolution est le développement de tout homme et de tout l'homme. Mais l'homme est un être éminemment sociable. Il vit dans une société à laquelle il est lié et par laquelle il doit travailler.

Les implications pratiques de tels principes au niveau des établissements scolaires malgaches ont conduit le Pouvoir Révolutionnaire à faire appliquer le système de cogestion qui, en associant toutes les entités-personnel enseignant, administratif et élèves, a pour principal but d'initier les élèves à la gestion socialiste dans une structure bien définie inspirée de celle des collectivités décentralisées où sera mis en pratique le centralisme démocratique.

Et surtout, afin d'initier les élèves à l'esprit révolutionnaire et à l'organisation de la classe laborieuse, il s'avère impérieux d'associer la théorie et la pratique pour que les connaissances acquises soient utiles et vivantes dès l'école. Ainsi, pour l'instauration de notre nouvelle société, il faut que nos élèves soient conscients et engagés dans le travail productif qui doit devenir, un devoir, une habitude, car la production est déterminante parmi les multiples activités de l'homme pour satisfaire ses besoins socio-historiques.

Dans un pays en pleine mutation socio-économique comme le nôtre la production doit être un moyen efficace de libération contre la dépendance sous toutes ses formes. C'est pourquoi l'innovation que nous réalisons fondamentale consiste en la révolution par la production à l'école dénommée "Farimbona Socialistan'ao an-tsekoly ou F.S.T." introduite à la rentrée scolaire 1978-1979. Cette expérience du F.S.T. sera généralisée dans tous les établissements scolaires en 79-80.

Il est entendu qu'une telle action aura pour objectif premier de mettre fin aux inégalités ville-campagne et de préparer dès l'école les enfants du monde rural au processus du développement général.

Dans son aspect éducationnel, la coopérative socialiste à l'école s'efforcera par une discipline imprégnée de l'esprit collectif, de faire sentir aux élèves que la production est un des stades fondamentaux préalable à la consommation à laquelle ils ont été trop souvent habitués.

Cette stratégie implique :

- L'éducation des jeunes à l'idéologie socialiste, à la production collective.
- L'autofinancement conçu comme participation consciente du collectif scolaire aux dépenses de l'Etat et du peuple travailleur.
- L'autofinancement comme principe politique et non seulement comme satisfaction des besoins.

Il est entendu que les principes qui doivent présider à toutes les activités restent: "de chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail".

Les élèves doivent sentir l'utilité du travail productif dans le cadre de la lutte populaire, du développement, de l'autofinancement, s'instruire auprès des masses laborieuses et être toujours en contact avec les centres organisés de production tels que les usines, les coopératives. Dans les activités de production, le travail collectif et la gestion collégiale sont de rigueur. Dans ces conditions, il est nécessaire que les élèves acquièrent également des connaissances en matière de planification, apprennent à définir les objectifs, à organiser des systèmes de contrôle pour le projet établi, à tenir la comptabilité de la production de leurs écoles.

Fidèles aux principes, l'école pour la vie et par la vie, la coopérative socialiste à l'école doit être un reflet de la coopérative socialiste implantée dans les collectivités décentralisées, tant dans sa structure que de son fonctionnement.

Tels sont globalement les principes directeurs qui ont présidé à la mise en place de la coopérative socialiste à l'école. Aussi, pour pouvoir démarrer et s'équiper, la coopérative ne devrait compter que sur ses propres efforts et sa capacité d'organisation.

Il s'avère donc nécessaire qu'elle fasse preuve d'esprit créateur tirant en se faisant de précieux enseignement des idées préconisées par le Livre Rouge.

Dans tout ce qui précède nous avons essayé d'étudier les voies et moyens pour sortir les pays en développement comme le nôtre de sa dépendance économique et partant de leur domination sous toutes ses formes. Mais force nous est de reconnaître que tout cela ne manque pas de soulever divers problèmes, car toute entreprise nouvelle comporte nécessairement une phase d'expérience non exempte de tâtonnements et d'hésitation. Mais comme le souligne la charte de la Révolution socialiste Malagasy: "que la lutte soit difficile et qu'elle exige des sacrifices, nous le savons que la route est parsemée d'obstacles, c'est évident qu'il faille aborder et vaincre ceux-ci tour à tour, un à un, cela est hors de contestation. Mais l'essentiel est de commencer et le devoir de continuer une fois la route tracée". En effet, à l'heure actuelle, nous n'en sommes qu'à la première étape de la mise en application du nouveau système éducatif conçu selon les impératifs de la Révolution Socialiste Malagasy.

De plus, nous n'ignorons pas qu'une telle innovation qui se veut être au service de la masse paysanne ne manquera pas de soulever certaines réactions de la part des esprits longtemps habitués à l'enseignement classique. Nous osons espérer toutefois que la masse laborieuse saura défendre coûte que coûte ses intérêts en matière d'éducation pour que triomphe la Révolution.

Pour conclure, je voudrai remercier l'UNESCO d'avoir bien voulu organiser ce séminaire à Madagascar et accorder son assistance pour sa réalisation.

Honorables délégués, je vous souhaite à tous plein succès et un agréable séjour à Madagascar. Messieurs les Ministres, Honorables délégués, Mesdames et Messieurs, je déclare ouvert ce séminaire sous-régional de l'UNESCO pour l'Afrique Austral et l'Océan Indien.

---

## SEMINAIRE SOUS-REGIONAL UNESCO

"Approches et Stratégies de la réforme de  
l'Education liée au développement rural"

## DISCOURS

de Monsieur RAKOTOMALALA Pierrot de l'UNESCO

(Discours d'ouverture du 24 septembre 1979)

Voici une dizaine d'années que mes fonctions au Secrétariat de l'UNESCO m'associent au thème de ce séminaire sur l'éducation liée au développement rural. C'est ce double rôle qui me vaut l'honneur d'abord de vous dire quelques mots au cours de l'inauguration de ce séminaire sous-régional; ensuite d'entamer les travaux par un exposé sur "l'éducation intégrée au développement rural".

Le développement rural- il fut un temps où le développement industriel était considéré comme la panacée **universelle**-est devenu un thème majeur.

Des multitudes que l'on appelle parfois la majorité silencieuse - vivent en milieu rural. Mais il y a bien d'autres raisons de caractère national, économique, social et culturel, et voire éthique comme ceux pour qui le développement rural est devenu une philosophie du développement.

L'agriculture est d'intérêt vital puisqu'elle fournit l'alimentation de toute la population. Elle va de pair avec l'industrie car si l'ouvrier consomme les produits de la terre, l'agriculture utilise les outils que fabrique l'ouvrier.

Entre 1965 et 1980, le taux annuel d'expansion industrielle se situerait en Afrique aux environs de 0,3%. Si l'on tient compte du fait qu'en Afrique de l'Est, étant donné la croissance démographique, le taux annuel d'augmentation de la main-d'oeuvre s'établit aux environs de 1,8%, on comprend la nécessité d'exploiter le potentiel rural et le souci de s'assurer que l'éducation occupe sa place dans la réalisation de cet objectif.

Voilà en quelques mots ce que je voulais dire des "approches" propres à l'éducation liée au développement rural. Qu'en est-il des stratégies?

Au moment de recouvrer l'indépendance, bon nombre de pays ont été et sont **encore** confrontés au problème crucial d'inadéquation de l'éducation et de ce fait de reconversion de leur système d'éducation. C'est en grande partie le problème que nous allons examiner en commun pendant une dizaine de jours. Il s'agit en fait pour le développement comme pour l'éducation de tenir pleinement compte des réalités nationales.

Mon intention, s'agissant des stratégies, n'est pas de donner de recettes. Je voudrais plutôt passer brièvement en revue quelques aspects critiques et pratiques du problème et formuler quelques recommandations. Peut-être, n'aurai-je pas entièrement tort de relever quelques erreurs du passé et de poser quelques points d'interrogation à la lumière de l'expérience.

1°/ C'est avec consternation que l'humanité a été témoin du ravage des pays du Sahel par la famine, en dépit des progrès prodigieux de la science et de la technologie modernes. Mais il y a plus qu'une question de solidarité internationale dans cette calamité. Une question essentielle est de savoir la part à faire au transfert de technologie et au développement d'une technologie endogène de l'autre afin de mettre en oeuvre le processus de développement d'une technologie appropriée.

- 2°/ La coopération est plus indispensable que jamais, tant entre pays développés et en voie de développement d'une part, qu'entre pays en voie de développement de l'autre. Mais cette coopération n'a pas fini de chercher sa voie et ses modalités. Et souvent des ressources importantes sont inutilisées, ou mal utilisées. Il n'est pas seulement question d'assistance technique, financière et matérielle, ce n'est pas non plus une simple question de donner et de recevoir.
- 3°/ L'innovation est un besoin de tous les jours pour assurer la transformation, accroître la production et la productivité. Mais malgré les apparences, toute innovation est loin d'être bonne à prendre. Un document de l'O.C.D.E. cite le cas: plus de 70 échecs sur 100 innovations recensées. Et, on ne s'aperçoit pas toujours que la bonne innovation n'est pas toujours à la portée de ceux qui en auraient le plus besoin ou qu'une innovation jugée bonne ne l'est pas aux yeux de ses destinataires.
- 4°/ La découverte- avait-on pensé- des variétés dites "miracles" multiplieront la production par deux ou trois d'un même terrain allait résoudre les problèmes. En fait, il en est résulté des inégalités et des injustices criantes sans qu'on puisse pour autant incriminer les dites découvertes.
- 5°/ On sait que des réformes agraires, pourtant indispensables et décrétées avec les meilleures intentions ont posé plus de problèmes qu'elles n'en ont résolus. Dans un pays où je me suis trouvé, les propriétaires sachant qu'ils allaient être dépossédés avaient cessé de prendre soin de la terre. Et les paysans auxquels il a été fait don de ces terres ne pouvaient croire qu'on allait encore en faire cadeau sans arrière-pensée, d'où une chute vertigineuse et durable de la production.
- 6°/ L'éducation devrait prodiguer les connaissances, mais aussi les valeurs et les aptitudes qui permettraient de valoriser et de promouvoir le développement rural et partant national. Or, une éducation dite "rurale" à l'intention exclusive des populations rurales n'est pas acceptable. Et pourtant, il faudra tenir compte de la spécificité du milieu rural dans le système national. Cette dialectique de l'éducation liée au développement rural doit être clairement perçue.
- 7°/ Il importe que l'enfant valorise dans son apprentissage l'effort de production. Une conception et le dosage de l'effort qui ne tiendraient pas compte de paramètres psycho-physiologiques pourraient compromettre cette précieuse valorisation. De plus l'effort productif doit pouvoir être source de fierté.
- 8°/ L'effort d'"éducation" doit se diversifier et s'intensifier. Le nombre d'analphabètes dans le monde ne cesse de croître. Il y a 800 millions soit 2 adultes sur 3. Certes, la répartition de ces analphabètes est inégale. Il n'en est pas moins certain que ce chiffre est considérable et que le mal sévit surtout en milieu rural.

Enfin,

Nous devrions éviter que le développement rural ne devienne une mode, et que le terme ne devienne un cliché vide de sens. Il est vain d'espérer des résultats à très court terme. Nous pouvons néanmoins rester pratiques et concrets tout en faisant preuve d'imagination. Le résultat doit s'effectuer dans l'esprit des gens et leur existence. Ce serait le meilleur critère de succès.

Ceci ne serait possible que si le besoin naît dans l'esprit des gens sans que ces besoins ne dépassent le souhaitable et le réalisable. Il ne faut pas non plus oublier que la motivation est une condition nécessaire mais non suffisante: il faut un soutien politique, technique et financier. Sinon, on verserait dans l'utopie, la désillusion, l'amertume.

En d'autres termes, les populations concernées devraient participer à tous les stades du processus y compris les profits et aussi prendre leur part entière de responsabilité. Si j'avais la réponse à toutes les questions ainsi posées- il y en a d'autres, je ne me contenterai pas de les poser. D'ailleurs, l'erreur serait la tentation d'y répondre.

En effet, il nous revient de chercher ces réponses en commun par nos efforts de réflexion, de concertation, d'innovation et de persévérance. Il nous revient aussi de faire nôtre les solutions que nous trouverons.

C'est cette aventure et cette quête anxieuse que je me réjouis d'entreprendre et de partager avec vous.